

Registre CLO

Aucune remarque 19 avril 2024 à 19h00

PREMIERE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de M^{re}

27

Plus précises en consultation via téléphone. Merci de les sur le présent registre ou adresser vous directement au ce@cclo-quebec.com

27

**REQUETE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE SUR LE PROJET
PARC PHOTOVOLTAÏQUE BERNEUIL S/ AISNE**

Le territoire des Lisières de l'Oise est pleinement engagé dans la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Dès la validation de l'Etude de Planification Energétique du territoire (2020), l'intercommunalité n'a eu de cesse d'être facilitateur sur des projets limitant l'impact sur le territoire.

Le projet de Berneuil S/ Aisne en est le parfait exemple avec la présentation de ce dernier lors d'une commission « environnement » de l'intercommunalité le 22 février 2022 ou encore en accompagnant la phase de concertation que ce soit en termes de communication ou de présence lors de réunion publique.

Ce projet s'intègre parfaitement dans la stratégie de transition énergétique des Lisières de l'Oise avec la volonté de valoriser du foncier qui ne peut disposer d'un autre usage (friche, contrainte liée au PPRI...). De plus, le souhait des élus est d'avoir des projets acceptés par la majorité grâce à une adéquation avec le contexte du territoire que ce soit en termes de spécificités architecturales ou paysagères.

Je tiens donc à rappeler le total soutien de la Communauté de Communes au projet de centrale PV de Berneuil S/ Aisne qui répond aux enjeux des Lisières de l'Oise comme le projet de Troisy-Breuil sur l'autre rive, le projet de Bitry/Attichy sur des anciennes carrières d'extraction (enquête publique à venir) ou encore les 2 unités de méthanisation du territoire d'ores-et déjà en injection (Bitry et Saint-Etienne-Roillay).

Le Président de la Communauté de la
Communes des Lisières de l'Oise



Registre Maire - Berneuil / Aisne

PREMIERE JOURNEE

PERMANENCE N°1
le LUNDI 14 Mars de 15 heures 00 à 18 heures 00

Observations de M^r _____

PERMANENCE N°2
MERCREDI 27 Mars de 9h00 à 12h00

PERMANENCE N°3
SAMEDI 06 Avril de 9h00 à 12h00

M^r DAVID Alain - 5 rue de Rollot 60310 Berneuil S/ Aisne
1^{re} question - On est entré de suite de discussion de l'usage de l'Assise
c'est un bâtiment de 9m x 2,80 m = 3,80m

2^{de} question - Comment sont calculés les redevances : commune,
Apple, Département
→ augmenter la redevance commune (suggestion)

PERMANENCE N°4
VENDREDI 19 Avril de 16h00 à 19h00

M^r Pichon Jean Marc 68 rue du centre 60330 Berneuil / Aisne
manu de gestion d'obliger l'exploitant à mettre
des panneaux fabriqués en Europe
le bilan carbone et le durée de vie tout payement
en faveur de cette solution même si le investissement
de départ est plus important.
Ala' y a aucune obligation légale qui empêche l'exploitant
à prendre cette solution obligatoirement outre que financièrement
meu

Mars 2024 et M^r ☺